

## RAPPORT DE MISSION

### Présentation des projets d'appropriation des recommandations de la CVJR par les Organisations de la Société Civile (OSC) aux pouvoirs publics à l'intérieur du Togo



*Rencontre avec le Préfet de Tone, le Président de la Délégation spéciale de cette préfecture et le Maire de la ville de Dapaong*

■ Brève présentation de la notion de plaidoyer par l'experte société civile PASCRENA

■ passage des OSC bénéficiaires pour présenter leur projet;

■ séance de questions-réponses, contributions...;

■ Mot de remerciement du Préfet ou de son représentant;

■ Discours de clôture du représentant du Ministre des Droits de l'homme.

La mission a commencé le 13 octobre comme prévu à Dapaong.

Un schéma protocolaire a été suivi dans tous les milieux où les projets ont été présentés:

◆ une visite des autorités préfectorales par la délégation venue de Lomé (UGP, CAON, Ministère des Droits de l'homme, DUE): cette étape a été d'autant plus pertinente

qu'elle a permis de s'assurer que les autorités sont bien informées sur l'activité, et que des dispositions sont prises pour leur participation.

◆ la 2ème étape est la cérémonie proprement dite. Là aussi, l'événement est décliné en sous-étapes comme suit:

■ Mot de bienvenue du Préfet ou de son Représentant;

■ Mot de circonstance du représentant de l'ON;

■ Discours d'ouverture prononcé par le représentant du Ministre des Droits de l'Homme qui est en charge de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR;

■ Brève présentation du PASCRENA par le Chef projet a.i.



Discours d'ouverture à la Direction des Affaires sociales de Dapaong.



L'assistance suivant la présentation d'un projet à Dapaong.



*Ici le représentant de l'Association Action Solidaire pour la promotion des Droits Humains (ASPDH) faisant découvrir son projet de plaider pour rendre l'enseignement de l'Éducation Civique et morale-ECM- obligatoire dans le secondaire*



La présentatrice de l'ONG Réseau des Femmes et Développement des Savanes

*A gauche le projet de plaider sur la promotion des droits à la propriété foncière des femmes dans la Région des Savanes;*

*A droite le projet de plaider pour l'adoption d'un code pastoral dans la région des Savanes.*



Ici le représentant de l'Association de Sauvegarde du Couple Homme-Nature (ASCNA-HO)



Ici l'Association Togolaise des Personnes Handicapées de la Koza (ATOPHAK) présentant son projet de plaidoyer sur l'accès des personnes handicapées aux édifices publics à Kara



*Ci-contre l'Ex-  
perte Société Ci-  
vile de l'UGP  
PASCRENA  
faisant une  
brève esquisse  
sur la notion de  
plaidoyer à Ka-  
ra.*

*A droite La Commis-  
sion Episcopale Justice  
et Paix Togo répon-  
dant aux questions  
suite à la présentation  
de son projet de plai-  
doyer sur la Chefferie  
traditionnelle.*



*L'ONG Comité International d'Ethique et Solidarité (COMINTES) exposant son projet de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et privés pour la mise en place d'un système de gestion et de bonnes pratiques dans la gouvernance du secteur extractif togolais: cas de l'exploitation du fer de Bangéli*



*Le Chef traditionnel de Bassar en train de suivre les exposés sur les différents projets de plaidoyer*



*Ouverture de la cérémonie de présentation du projet à Sotouboua*



*L'ONG Développement-Initiative-Solidarité-Action (DISACC) en train de présenter son projet de plaidoyer pour l'accès des femmes à la terre.*



*Les autorités préfectorales et locales de Sotouboua suivant les présentations des projets de plaidoyer.*



*Atakpamé le 16/10/2014 à l'hôtel le Leader: exposé des projets retenus dans la préfecture de l'Ogou*



*L'association Autopromotion rurale pour un Développement Humain Durable (ADHD) qui entretient l'assistance sur son projet qui consiste à favoriser « une élaboration participative du nouveau code foncier à Atakpamé »*



*Ci-contre et ci-dessous toujours les présentations à Atakpamé (salle de conférence de l'hôtel le Leader)*



*Exposé des projets de la préfecture d'Agou  
(salle de conférence de Béthania)*



*Béthania, le 17/10/2014*

*Le Chef de projet par  
intérim donnant un  
exposé sommaire sur  
le PASCRENA*



La mission s'est achevée le 17/10/2014 à Béthania vers 17 heures. Partout où nous sommes allés, j'ai noté une vive adhésion des autorités administratives locales et traditionnelles aux divers projets, tant ils touchent les problèmes réels dans chaque milieu. Ces autorités ont aussi affiché leur disponibilité à faciliter le travail aux organisations de la société civile sur le terrain.

Par ailleurs, les rendez-vous de Sokodé et de Kpalimé n'ont pu avoir lieu faute de disponibilité des 2 Préfets respectifs.